



AMICALE DES PERSONNELS DE LA VILLE ET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE STRASBOURG

COMPTE-RENDU de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 25 juin 2015

A 16h45 le Président ouvre l'Assemblée générale en remerciant les membres de leur présence et en leur souhaitant la bienvenue.

Une minute de silence est observée en mémoire des 142 membres de l'Amicale décédés en 2014.

Ensuite, M. Marcel JACQUOT salue Mme Béatrice GEROLD et M. Raymond SCHAUB, présidents honoraires et remercie M. Julien VENTRELLA, Commissaire aux comptes, pour sa présence.

1^{er} point de l'ordre du jour : Approbation du compte-rendu de l'Assemblée générale du 26 juin 2014.

Ce compte-rendu a été publié dans le journal de l'Amicale, il est également consultable sur le site internet de l'Amicale. Aucune remarque n'est formulée.

Le Président met son approbation aux voix : **le compte-rendu de l'Assemblée générale du 26 juin 2014 est adopté à l'unanimité des présents.**

Point 2 de l'ordre du jour : Rapport moral du Président.

Depuis la dernière Assemblée générale, le conseil d'administration s'est réuni 5 fois :

- Le 22 septembre 2014 où ont été abordés :
 - Approbation du PV du CA du 16 juin 2014
 - Approbation du compte-rendu de l'AG du 26 juin 2014
 - Tirage au sort de la loterie Pierre & Vacances
 - Rapport du commissaire aux comptes
 - Groupe de travail statut et règlement intérieur

- Le 1er décembre 2014 pour :
 - Convention financière 2015
 - Propositions mises à disposition 1^{er} semestre 2015
 - Approbation du PV du CA du 22 septembre 2014
 - Augmentation de la cotisation garantie obsèques collective
 - Offres linéaires 2015
 - Remplacement de 3 mobil-homes à Valras
 - Etat d'avancement du groupe de travail statut et règlement intérieur

- Voyages 2015
 - Organisation des fêtes de Noël 2014
 - Carte NO LIMIT
 - Situation de la chorale
 - Offre ANCV 18-25 ans
- Le 16 février 2015 pour :
 - Approbation du PV du CA du 1^{er} décembre 2014
 - Démission de Sonia ZILLI du poste d'administratrice
 - Rappel des mises à disposition 1^{er} semestre 2015
 - Convention financière 2015
 - Fêtes de Noël : bilan 2014, calendrier 2015
 - Etat d'avancement sur les statuts et règlement intérieur
 - Logements de vacances
 - Nouvel accès à l'Amicale
 - Enregistrement des membres
 - Remplacement camionnette
 - Voyages 2015
 - Excursions 2015
 - Direction de la chorale
 - Expo-ventes : 26 mars (chocolats) ; 21 mai (parfums)
- Le 11 mai 2015 pour :
 - Approbation du PV du CA du 16 février 2015
 - Convention financière 2015
 - Bilan opération chèques vacances 2014
 - Enregistrement des adhésions et démissions
 - Radiation des membres non à jour de leur cotisation
 - Assurance annulation logements de vacances
 - Démission du responsable de la section ski
 - Offre séjours grandes villes et capitales européennes
 - Travaux logements Soultzeren et Gaschney
 - Fonds social : bilan 2014 et point sur un secours non remboursé
 - Remplacement camionnette
 - Assurance des bénévoles intervenants pour la commission loisirs
 - Terrain de l'Amicale à Grendelbruch
- Et pour finir le 15 juin 2015 :
 - Approbation du PV du CA du 11 mai 2015
 - Arrêté des comptes 2014
 - Budget prévisionnel 2016
 - Réunion intersyndicale du 12 mai 2015 concernant le CNAS
 - Dossiers en instance à la DRH
 - Mises à disposition 2^{ème} semestre 2015
 - Statut et règlement intérieur : avancement du dossier
 - Mise en place de l'assurance annulation logements de vacances
 - Bilan expo-vente du 21 mai

L'année a été bien remplie.

Suite à la visite de la Chambre Régionale des Comptes, une commission devant réfléchir sur la modification des statuts de l'Amicale et la mise en place d'un règlement intérieur a été créée.

Si le rapport de la CRC a été plutôt positif pour l'Amicale, il n'empêche que certaines remarques demandent un suivi. Ce sera le cas pour la modification des statuts puisque le travail est bien avancé et qu'une Assemblée générale extraordinaire devrait pouvoir être convoquée cet automne pour valider ce point.

Par contre, il n'en va pas de même pour certaines observations qui demandent une intervention de l'Administration. Le Président cite, pour exemple, la convention devant être passée entre la Recette des finances, l'Eurométropole et l'Amicale. Ce dossier est en instance à la DRH depuis octobre 2013 et malgré ses multiples rappels n'a pas avancé.

Un autre sujet sur lequel le Président souhaite intervenir concerne le Centre National d'Action Sociale (CNAS). En effet, lors d'une réunion intersyndicale du 12 mai dernier, un point concernait les prêts d'accession à la propriété proposés aux agents de l'Eurométropole. Après être arrivée au constat que ces prêts ne sont pas assez diversifiés et que la procédure n'est pas sécurisée, l'Administration a proposé de déléguer ce service au CNAS.

Or il ne s'agit pas seulement de transférer les prêts. En effet, l'adhésion au CNAS ne peut pas se négocier par type de prestation. Cela impliquerait une adhésion totale. Donc une remise en cause de la délégation de l'œuvre sociale de la collectivité à l'Amicale. Le conseil d'administration est très inquiet quant à cette perspective.

La direction de l'Amicale a été invitée à une réunion de travail qui aura lieu le lundi 29 juin. Les membres de l'Amicale seront tenus informés des suites de cette affaire.

Un autre point d'inquiétude concerne le renouvellement de la convention liant l'Amicale à l'Eurométropole qui prend fin le 31 décembre. En effet, les éléments que le Président vient de présenter ne penchent pas vers une amélioration des droits.

La mise en œuvre de la convention signée avec la CUS le 12 décembre 2012 a entraîné une modification du fonctionnement au niveau des commissions réservées aux membres de l'Amicale. En effet, si la convention n'avait pas réduit les moyens financiers, ni le nombre de personnels permanents, elle avait par contre supprimé toutes les autorisations d'absence pour celles et ceux qui interviennent dans le cadre des activités propres à l'Amicale.

Cela oblige l'ensemble des bénévoles à intervenir sur leur temps libre.

Le Président cite pour exemple les membres de l'équipe chargée de l'entretien de la zone de loisirs, les intervenants à l'initiation à l'informatique, les cours de couture, les voyages, et tout le reste. Heureusement, l'Amicale peut compter sur beaucoup de gens volontaires qui ne comptent pas leur temps.

Certains sont retraités, d'autres doivent prendre congé. Ils s'investissent tous sans compter leur temps. Le Président les en remercie et propose de les applaudir.

Point 3 de l'ordre du jour : Approbation du rapport des activités de l'Amicale en 2014.

Le Président donne la parole à Mme Suzanne MARZOLF, Secrétaire générale de l'Amicale, pour présenter le rapport.

Achats à tarifs préférentiels

La commission a organisé une expo-vente thématique le 27 novembre dans le parking à vélo P1 jouxtant les locaux de l'Amicale. Cette journée a été couronnée de succès et a drainé environ 250 à 300 personnes. Amicalistes et commerçants ont été conquis par ce concept de vente en direct.

Plus de 100 partenaires ont signé une convention avec l'Amicale pour faire bénéficier les adhérents d'un tarif préférentiel. Ils sont consultables sur notre site internet.

Un grand merci aux participants de cette commission.

La parole est donnée à M. Lucien GUTH pour présenter le rapport d'activité concernant les commissions dont il est le responsable :

Fête de Noël des retraités

Les 3, 4 et 5 décembre les retraités de la Ville et de la C.U.S. étaient au rendez vous pour assister à la fête de Noël au centre culturel Marcel Marceau. Comme les années antérieures le spectacle proposé a été très apprécié par nos anciens. La commission Noël a été chaleureusement félicitée pour les prestations fournies.

La Chorale de l'Amicale a de nouveau pu se produire et faire le bonheur des invités grâce à un jeune dirigeant.

Monsieur le Maire Roland RIES ainsi que son Premier adjoint Monsieur Alain FONTANEL et Monsieur Francis LAPLANE Directeur général des services, ont salué les retraités en leur souhaitant de bonnes fêtes.

Après la traditionnelle assiette très attendue, les retraités ont eu leur colis de Noël dont ils étaient ravis.

Fête de Noël des enfants

C'est de nouveau au Palais de la Musique et des Congrès que les enfants du personnel ont assisté le samedi 13 décembre à la fête de Noël dans la belle salle Erasme. Le programme d'une très grande qualité artistique a beaucoup plu aux enfants ainsi qu'à leurs parents qui, comme chaque année, ont félicités l'Amicale pour son savoir faire quant à l'organisation de cette belle fête de Noël.

Les animations dans la Galerie de Marbre faisaient le bonheur des enfants, surtout le maquillage réalisé par de jeunes élèves d'une école d'esthétique. Naturellement le Père Noël était la personne qui était prise d'assaut par les enfants ainsi que par les parents pour la traditionnelle photo souvenir.

Après chaque séance une tombola (offerte par certains de nos fournisseurs) a permis à 3 enfants de bénéficier d'un beau cadeau et 3 autres gagnants ont pu bénéficier de billets d'entrée à Europa Park Mrs Roland RIES Maire de STRASBOURG, Robert HERRMANN Président de la C.U.S et Alain FONTANEL Premier adjoint au maire nous ont fait le plaisir d'assister aux différentes séances.

L'ensemble du conseil d'administration de l'Amicale s'était mobilisé pour la réussite de cette journée.

Vacances des enfants

Le montant par enfant est de 75 € et cela pour une année civile pendant les congés scolaires. La durée minimum du séjour est de 6 jours consécutifs.

Le budget prévisionnel pour 2014 était de 14.000 €.

115 demandes ont été acceptées et cela concerne 143 enfants.

Le montant total est de 10.725 €.

Nous avons dû faire 11 refus pour les motifs suivants :

- 1 séjour en centre de loisirs sans hébergement
- 4 séjours hors congés scolaires
- 3 séjours de moins de 6 jours consécutifs
- 1 séjour dans une structure sans agrément du Ministère de la Jeunesse des Sports et Loisirs
- 2 doubles demandes (prestation déjà déduite par le Centre Bel Air).

Mme Suzanne MARZOLF poursuit la présentation :

Thé dansant

Les après-midis dansantes organisées au printemps et à l'automne par la commission « thé dansant » ont connu une affluence record. Nombreux ont été les membres de l'Amicale, actifs et retraités, accompagnés de leurs familles et amis, à se déplacer au Centre Culturel Marcel Marceau. L'orchestre Boréal au son de rythmes musicaux variés n'a pas manqué de tenir en haleine tous les danseurs, dans une ambiance très chaleureuse et conviviale.

Banquet des médaillés et retraités

La commission s'est réunie à plusieurs reprises pour préparer les soirées du 14 novembre 2014 et du 13 février 2015.

Près de 320 convives ont respectivement assisté à chacune de ces soirées.

La première soirée fut honorée par M. Alain FONTANEL Premier Adjoint et Vice-président chargé du personnel représentant le maire et M. Robert HERRMANN, Président de la CUS,

La seconde soirée fut honorée par Mme Christel KOHLER, Adjointe au maire représentant M. Roland RIES, Maire de la Ville de Strasbourg.

L'animation de la soirée a été confiée à l'orchestre BOREAL et les repas furent servis par la société CÔTE TRAITEUR.

L'Amicale a également fait appel à la société CITY VEILLE, afin de garantir la sécurité des convives et des voitures sur le parking Albert Schweitzer.

Un poste de secours assuré par TERRE NEUVE 67 a également été mis en place.

Excursions

Le 24 mai 2014, l'Amicale a organisé une excursion à HEIDELBERG. Les 98 participants ont apprécié les visites guidées du château et de la vieille ville et bien sûr le repas servi dans le plus typique restaurant d'Heidelberg. Ils ont embarqué à bord d'un bateau pour remonter sur quelques kilomètres le Neckar bordé de nombreux vestiges de châteaux. La commission « excursions » de l'Amicale a également proposé un séjour de 4 jours du 28 septembre au 1er octobre 2014 au Tyrol dans la région du Wilde Kaiser. Au départ de l'hôtel situé à KIRCHDORF, les 47 participants ont successivement apprécié les Chutes de Krimml, la célèbre station de KIZBUEHL, la super ambiance de la soirée Tyrolienne, la découverte de la petite ville historique de RATTENBERG, les visites commentées d'une cristallerie et d'une ferme tyrolienne et pour terminer le séjour dans la joie, la soirée dansante organisée dans l'hôtel à laquelle l'ensemble des participants ne se sont pas fait prier pour chanter et danser. De l'avis général ce séjour a été une réussite à mettre au compte de l'Amicale et de son autocariste JOSY TOURISME.

La parole est donnée à M. Didier KREBS pour présenter le rapport des commissions qu'il dirige :

Garantie obsèques

En date du 31 décembre 2014, 725 membres de l'Amicale étaient adhérents à la section Garantie Obsèques à titre individuel. Les cotisations versées à la Garantie Obsèques du groupe Henner s'élèvent à 59.442,98 € au titre des garanties individuelles 2014.

Les indemnités versées par l'assureur s'élèvent à 95.280,05 € au titre du contrat « garantie collectif », et 68.579,36 € au titre du contrat « garantie individuelle ». Le nombre total de décès déclarés était de 123.

Logements de vacances

Attributions des logements :

La commission a traité 474 (108+366) demandes de logements lors des réunions d'attributions hiver et été 2014.

Sur l'ensemble de l'année, plus de 750 familles ont pu profiter des logements. Grâce aux partenariats signés avec différents organismes comme Belambra, Maéva, Pierre et Vacances, Azuréva, Odalys, UCPA, AVE, une centaine de familles ont ainsi profité de prix préférentiels avec des réductions de 5 à 30% selon les destinations et les périodes.

Gestion des logements :

En 2014, le parc des pleines propriétés se composait de 33 appartements, 104 semaines en multipropriété réparties sur 8 sites, ainsi que 12 mobil-homes.

A cela s'ajoute la location de 4 appartements et 10 mobil-homes en linéaire pour l'été.

Mme MARZOLF reprend la parole pour poursuivre :

Commission sociale

La commission sociale, représentée par 10 membres de l'Amicale, travaille en collaboration avec la Mission sociale du personnel, dont les 3 assistantes sociales et la conseillère en économie sociale et familiale interviennent auprès des agents de la collectivité.

Au cours de l'année 2014, 62 demandes de prêts sociaux ont été déposées et soumises à la commission sociale. Sur l'ensemble de ces demandes, 53 ont abouti favorablement pour une enveloppe globale de 67.728,51 €.

D'autre part, 229 secours remboursables sur salaire, représentant un total de 58.949,32 €, ont été attribués sur le fonds de roulement de l'Amicale de 25.000 €.

Fonds de secours exceptionnels (Mut'Est)

Pour l'année 2014, 424 secours exceptionnels ont été versés par l'Amicale pour un montant total de 65.990,33 €.

Initiation à l'informatique

Après 14 années de fonctionnement, cette activité a évolué et s'adapte aux nouvelles possibilités des ordinateurs et des logiciels. Les 120 participants ont été répartis dans une vingtaine de groupes de 6 personnes ou plus et encadrés par 7 formateurs bénévoles. La fréquence des cours est restée identique à celle de l'année précédente, à savoir deux heures par quinzaine, afin de pouvoir satisfaire toutes les demandes.

Journal d'information

Le journal de l'Amicale, financé en grande partie par les annonceurs, est diffusé mensuellement à plus de 8.300 exemplaires. Il permet le lien avec l'ensemble des membres.

La parole est donnée à M. Pierre KUNTZMANN, responsable de la commission Voyages :

Voyages 2014

Pour proposer et retenir les destinations de l'année 2014, la commission s'est réunie au cours des mois de juillet et de décembre.

Les destinations proposées aux membres de l'Amicale ont été les suivantes:

- pour le balnéaire, la Grèce et plus précisément un séjour à Corfou au club Marmara, un hôtel 4* au bord de la mer Ionienne.
- pour le circuit, l'Irlande au mois de septembre, pour pouvoir apprécier les paysages et éviter les pluies, puisque c'est durant cette période qu'elles sont les moins nombreuses.

Concernant le séjour balnéaire à Corfou, il y a eu 2 départs, l'un au mois de juin avec une cinquantaine de participants accompagnés par Lucien GUTH, l'autre au mois de septembre avec une trentaine de participants accompagnés par Marlène JOST.

Le circuit en Irlande a permis à une quarantaine de membres de découvrir cette île verdoyante et pleine de contrastes. Le groupe a apprécié la jeunesse et le côté chaleureux de ses habitants, qui apprécient la musique et aiment s'amuser dans des ambiances conviviales. Les soirées dans les « pubs » restent d'ailleurs des souvenirs inoubliables.

Sur cette petite île, deux peuples se côtoient et se tolèrent, les anglais d'Irlande du nord et les irlandais du restant de l'île. Leur passé historique lié à des différences religieuses et culturelles laisse encore des stigmates, qui ne sont malheureusement pas encore totalement cicatrisés.

Au cours de ce circuit, les participants ont aussi découvert des sites comme la chaussée des géants, le plateau du Burren, des châteaux comme celui de Glenveagh ou l'abbaye de Kylemore avec évidemment leurs parcs et jardins luxuriants. Sans oublier bien sûr la visite de la brasserie Guinness et de la distillerie Jameson connue pour son célèbre whisky.

Une très bonne ambiance de voyage et de convivialité était à noter au sein du groupe. Concernant la météo, le soleil était de la partie, pas un seul jour de pluie, ce qui est exceptionnel en Irlande, à croire pour les Cussiens ou plus précisément Eurométropolitains que nous sommes, que la pluie en Irlande est une idée reçue ?

Mme Suzanne MARZOLF reprend la parole pour la suite du rapport :

Loisirs

Section Pétanque :

Les 2 manifestations de pétanque ont connu comme l'année précédente un réel engouement de la part des joueurs, qu'ils soient néophytes ou chevronnés. Au regard du succès croissant d'année en année, le nombre d'équipes a été limité à 64.

Jeunes et moins jeunes, amateurs et licenciés, ont taquiné le cochonnet jusque tard dans la nuit dans un esprit sportif et convivial. Les scores des matchs, souvent fort disputés, ont évolué point par point.

Lors de la manifestation de printemps, un repas, concocté par les bénévoles de la commission Pêche, a été proposé à l'ensemble des participants.

A l'automne, il a été fait appel à la rôtisserie du Ried qui a servi un délicieux poulet à la broche, accompagné de frites et de salade. Un grand merci à tous les bénévoles pour leur disponibilité lors de ces 2 journées.

Bon nombre de collègues, familles ou amis n'ont pas manqué d'encourager les joueurs. Tous ont passé un agréable moment et ont dégusté en soirée tartes flambées, pizzas ou saucisses et merguez.

Chorale de l'Amicale :

En 2014, la chorale a été dirigée par un jeune chef qui a pris la succession de Maurice BOESCH empêché pour raison de santé. Marius GRIMAUD a su donner une nouvelle impulsion à la chorale et renouveler le répertoire. Le concert donné lors la fête de Noël des retraités a eu un véritable succès.

Section ski :

La traditionnelle sortie du 10 janvier 2014 à Grindelwald a été le coup d'envoi de la nouvelle saison de ski 2014.

Cette saison a été marquée par des conditions climatiques ensoleillées ainsi que d'un excellent enneigement tant en qualité de neige, qu'en quantité. Lors de cette saison 9 sorties sur les 12 prévues au calendrier ont pu être organisées. Les traditionnelles destinations étant Grindelwald, Gstaad et Adelboden, toutes dans le Berner Oberland, ainsi que Laax dans les Grisons.

Il est à noter que durant cette saison, 348 sièges ont été occupés lors des déplacements, ce qui représente une moyenne de 39 personnes par sortie, hors encadrement. L'encadrement, quant à lui, était assuré avec une présence moyenne de 3 moniteurs tout au long de cette saison 2014.

Le comité de la Section Ski remercie le personnel de l'Amicale qui a œuvré lors des inscriptions au guichet durant toute cette saison et bien entendu l'ensemble des participants.

Skat :

Comme chaque année, la section skat organise ses rencontres par quinzaine les mardis ou jeudis à 16h15 à la cafétéria du centre administratif. En 2014, un tournoi a été organisé le 3 mai sous la direction de Jean-Pierre WILD. Félicitations au vainqueur Gilbert KOENIG.

Poker :

Le 16 mars et le 9 novembre la section poker s'est réunie à l'Association sportive du Neudorf où une salle a été mise à disposition.

A chaque tournoi, 30 à 40 joueurs se sont affrontés et ont apprécié la qualité de l'accueil et l'ambiance qui a régné pendant les parties.

Couture :

Cette section est ouverte aux débutants comme aux initiés. On peut y apprendre l'utilisation de la machine à coudre, la reprise des vêtements, tout comme la confection de modèles, le tricot, le crochet. Les cours se déroulent tous les mardis entre 12h00 et 14h00.

Etang de pêche

L'étang de pêche a rouvert ses portes le samedi 29 mars 2014.

Comme à l'accoutumée, l'étang était ouvert tous les samedis dimanches et jours fériés de 6h45 à 19 h.

Le jour de l'ouverture, 100 kg de truites ont rejoints carpes, tanches et brochets.

Au programme de l'année :

- 29 mars : ouverture de l'étang

- samedi 22 et dimanche 23 novembre : pêche aux brochets avec l'immersion de 350 kg de brochets, 50 kg de grosses perches et 50 kg de sandres.

La fréquentation a été abondante tout au long de l'année et les manifestations ont connu un vif succès. Elles se sont déroulées dans un esprit de compétition très convivial et les pêcheurs tout comme les supporters n'ont pas manqué d'apprécier les repas concoctés pour ces occasions par les bénévoles de la commission pêche.

Le Président soumet le rapport d'activités au vote : il est adopté à l'unanimité des présents.

4^{ème} point de l'ordre du jour : Approbation des différents budgets :

Le Président donne la parole à Madame la Trésorière générale.

Mme Michèle WENDLING présente le rapport de gestion 2014.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration du 15 juin 2015.

Le total des **dépenses** s'élève à 3.722.038,46 € et se décompose comme suit :

- 1) Dépenses pour l'ensemble du personnel sous critère de l'Administration (chèques vacances : 2.035.251,50 € ; mise à disposition de personnel : 368.983,02 €), soit un total de 2.404.234,52 €.
- 2) Dépenses pour l'ensemble du personnel sous critère de l'Amicale : (fête de Noël des enfants : 228.111,26 € ; fête de Noël des retraités : 142.387,74 € ; banquet des médaillés et retraités : 44.088,99 € ; fonds de secours confié à Mut'Est : 66.525,44 €), soit un total de 481.113,43 €.

3) Dépenses de fonctionnement, des activités sociales, culturelles, de loisirs, ainsi que la gestion des locaux du centre administratif et de la rue du 22 novembre :

- Les activités diverses pour un total de 188.294,73 € dont :
 - la garantie obsèques : 102.365,12 €
 - le journal de l'Amicale, la communication et le 50ème anniversaire : 68.692,23 €
 - l'initiation à l'informatique : 2.144,54 €
 - la participation aux vacances des enfants : 11.475,00 €
 - la billetterie et la variation de stock : 3.038,42 €
 - le produit sur vente de billets : 334,00 €
 - les achats préférentiels : 245,42 €.
- Les activités de détente : 21.724,84 € (excursions voyages, étang de pêche et thé dansant).
- Les activités de loisirs : 8.568,54 € (ski, skat,poker, chorale, pétanque et couture).
- Le fonctionnement pour un montant total de 114.742,38 € se décomposant comme suit :
 - loyer et charges de la rue du 22 Novembre : 52.547,26 €
 - les honoraires : 8.602,80 €
 - les assurances : 14.317,08 €
 - les frais généraux : 20.746,24 €
 - les frais de bureautique et informatique : 3.254,00 €
 - les impôts sur société et perte sur prêt : 2.628,00 €
 - les amortissements : 12.647,00 €.
- Les logements de vacances (soit 33 appartements en pleine propriété, 12 mobil-homes en pleine propriété, 4 appartements et 10 mobil-homes en linéaires, ainsi que 54 appartements en multipropriété dont l'Amicale est propriétaire pour une quinzaine ou une semaine par an) ont coûté 348.945,30 € et 154.414,72 € d'amortissements

La Trésorière précise que les amortissements sont une charge comptable et ne sont en aucun cas une dépense.

Les **recettes** proviennent :

- de la cession des agents pour l'acquisition des chèques vacances d'un montant de 1.003.457,65 €
- d'une subvention de la Communauté Urbaine de Strasbourg pour un montant de 2.090.466,75 €
- de diverses recettes pour un montant de 196.175,15 € comprenant :
 - les cotisations des membres : 171.739,00 €
 - les produits financiers : 17.876,13 €
 - les produits exceptionnels : 6.560,02 €
- de la participation aux charges des membres de l'Amicale pour les logements de vacances : 326.007,45 €.

Soit un total de produits de 3.616.107,00 €.

La différence entre les charges (3.722.038,46 €) et les produits (3.616.107,00 €) fait ressortir un résultat négatif de 105.931,46 €.

Si l'Amicale n'était pas dans l'obligation d'appliquer le plan comptable comme une entreprise, c'est-à-dire ne pas tenir compte des amortissements, le résultat serait excédentaire de 61.130,26 €.

Le bilan 2014 se compose de l'actif et du passif :

A l'actif :

- les immobilisations corporelles pour 1.369.830 € (principalement les logements)
- les immobilisations financières pour 240.862 € (multipropriétés)
- la valeur du stock de la billetterie 122.299 €
- les créances pour 9.709 €
- les placements pour 1.814.847 €
- les disponibilités pour 281.422 €
- et les charges constatées d'avance pour 140.290 €

soit un total de l'actif net de 3.979.259 €.

Au passif :

- le fonds associatif pour 2.078.181 € (y compris le résultat négatif de l'exercice 2014 pour 105.932 €)
- des dettes fournisseurs pour un montant de 807.353 € (principalement les factures des fêtes de Noël parvenues fin décembre et payées en janvier 2015)
- d'autres dettes pour un montant de 919.143 € (essentiellement les cessions sur salaires de septembre à décembre 2014 des agents pour l'acquisition de chèques vacances, idem pour la cotisation à la garantie obsèques et la mutex)
- des produits constatés d'avance pour 174.582 € (cotisation à l'Amicale 2015 payée en 2014)

soit un total du passif de 3.979.259 €.

Rapport du Commissaire aux comptes

La parole est donnée à M. Julien VENTRELLA, Commissaire aux comptes, pour la lecture de son rapport.

M. VENTRELLA certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice clos le 31/12/2014.

Les comptes annuels au 31/12/2014 enregistrent les achats de chèques-vacances et la participation de la Ville et de l'Eurométropole dans un compte tiers. Ceci est conforme à la recommandation émise par la Chambre Régionale de la Cour des Comptes.

M. VENTRELLA a également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Il n'a pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et dans le rapport financier, ainsi que dans les documents mis à la disposition des membres de l'Assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Rapport des réviseurs aux comptes

Le Président donne la parole à Monsieur Jean-Claude KOELL pour la lecture du rapport des réviseurs aux comptes sur la gestion et les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2014.

Conformément à leur mandat, MM. Jean-Claude KOELL, Patrick VILAIN et Albert TAUSIG ont procédé le 11 juin 2015 à la vérification des différents comptes de l'exercice 2014 de l'Amicale des Personnels de la Ville et de la Communauté Urbaine de Strasbourg.

Les documents comptables ainsi que les pièces justificatives ont été mis à leur disposition. Les comptes ont été trouvés en excellent état et très bien tenus. Le bilan est conforme. Leurs investigations n'ont révélé aucune erreur, ni irrégularité, ni inexactitude.

Les réviseurs aux comptes en concluent que les comptes annuels reflètent en tous points la situation exacte de l'Amicale.

Les réviseurs aux comptes félicitent la trésorière générale, son adjoint et son équipe pour l'excellent travail accompli et prient l'Assemblée générale de leur donner décharge.

Le Président demande à l'Assemblée d'approuver les comptes et le bilan qui ont été présentés :

Ils sont approuvés à l'unanimité des présents.

Dès lors, quitus est donné à l'Amicale pour la gestion des comptes de l'exercice écoulé.

Ensuite le Président procède au vote de **l'affectation du résultat aux fonds associatifs : accord est donné à l'unanimité des présents.**

Le Président informe que le montant de la cotisation « Garantie Obsèques Collective », qui n'avait pas été revalorisé depuis le 1er avril 2003, a subi une augmentation de 8 % au 1er janvier 2015.

Pour faire face à ce surcoût, le conseil d'administration propose d'augmenter la cotisation annuelle de 21 € à 22 € pour l'année 2016.

Cette mesure, indépendante de la volonté de l'Amicale, permettra un équilibrage du compte « garantie obsèques collective ».

Le Président met aux voix **l'augmentation de la cotisation annuelle pour 2016 de 21 € à 22 € : approuvée à l'unanimité des présents.**

La Trésorière générale présente le **budget prévisionnel 2016.**

Il a été arrêté à 3.874.000 € en recettes et en dépenses.

- Les dépenses pour l'ensemble du personnel sous critère de l'Administration : 2.121.000 €
- Les dépenses liées au paiement des salaires des agents permanents de l'Amicale et ceux des agents mis à disposition : 380.000 €
- Les dépenses pour l'ensemble du personnel sous critère de l'Amicale : 524.200 €
- Les charges de fonctionnement : 348.400 €
- Les charges de logements de vacances : 500.400 €.

Les recettes :

- subvention pour l'ensemble du personnel sous critère de l'Administration : 1.071.000 €,
cession des agents pour l'épargne chèques vacances : 1.050.000 €,
- subvention des salaires des agents permanents de l'Amicale et ceux des agents mis à disposition : 380.000 €
- subvention pour l'ensemble du personnel sous critère de l'Amicale : 524.200 €
- subvention de fonctionnement : 247.000 €
- ressources diverses (cotisations, produits de placement) : 201.800 €
- logements de vacances : 400.000 €.

Le Président demande à l'Assemblée d'approuver le budget prévisionnel 2016 :

Le budget prévisionnel 2016 est approuvé à l'unanimité des présents.

5^{ème} point de l'ordre du jour : Election d'un réviseur aux comptes.

Selon l'article 26 des statuts de l'Amicale, une commission de contrôle financier, composée de trois réviseurs désignés par l'Assemblée générale, procède à la vérification des comptes de l'Amicale, au moins une fois par an. Les réviseurs aux comptes ne peuvent pas être élus parmi les membres du conseil d'administration. La durée de leur mandat est de 3 ans, renouvelable par tiers tous les ans.

Le membre sortant est M. Jean-Claude KOELL, qui représente sa candidature.

Il n'y a pas d'autres postulants.

Le Président soumet la candidature de M. KOELL au vote.

M. Jean-Claude KOELL est réélu à l'unanimité des présents dans sa fonction de réviseur aux comptes pour une durée de 3 ans.

7^{ème} point de l'ordre du jour : Divers.

Ce point est ouvert à la discussion. Personne ne demande la parole.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt l'Assemblée générale du 25 juin 2015 à 17h30 et invite l'ensemble des membres présents à partager le verre de l'amitié.

Suzanne MARZOLF
Secrétaire Générale

Marcel JACQUOT
Président